



# COMPTES ANNUELS FINAUX DU CENTRE DE TRADUCTION 2019

CT/CA-007/2020/FR

En application de l'article 102 du règlement financier du Centre de traduction

## COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	2
A.1 Bilan.....	2
A.2 État de la performance financière.....	3
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	4
A.4 État des flux de trésorerie.....	5
A.5 Notes relatives aux états financiers.....	6
A.6 Autres informations.....	25
RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION.....	28
B.1. Principes budgétaires.....	29
B.2. Type de crédits.....	29
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C1.....	30
B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C8.....	31
B.5. Résultat budgétaire.....	32
B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	34
B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2019.....	35
B.8. Liste des virements 2019.....	37
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2019.....	38
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2 Réalisation des objectifs de l'année.....	47

# ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

## A.1 Bilan

					en EUR
	ACTIF	Note	31.12.2019	31.12.2018	Variation en %
<b>A.</b>	<b>ACTIF NON EXIGIBLE</b>		369 665,00	744 482,00	-50,35 %
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	46 310,00	182 963,00	-74,69 %
	Logiciels informatiques		46 310,00	182 963,00	-74,69 %
	Logiciels informatiques en cours		0,00	0	n.d.
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	323 355,00	561 519,00	-42,41 %
	Matériel informatique		76 918,00	268 375,00	-71,34 %
	Mobilier et parc automobile		27 104,00	32 287,00	-16,05 %
	Installations, machines et équipements		12 727,00	169	7 430,77 %
	Autres aménagements		206 606,00	260 688,00	-20,75 %
<b>B.</b>	<b>ACTIF EXIGIBLE</b>		28 952 023,96	32 885 618,07	-11,96 %
	STOCKS		1 093 000,00	927 000,00	17,91 %
	Travaux en cours	3	1 093 000,00	927 000,00	17,91 %
	CRÉANCES À COURT TERME		17 814 927,84	2 665 631,69	568,32 %
	TVA payée et autres sommes à récupérer auprès des États membres	4	10 336,50	24 365,15	-57,58 %
	Créances sur institutions et organes de l'UE	5	445 538,50	384 324,10	15,93 %
	Produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE	5	2 578 332,99	2 016 065,63	27,89 %
	Autres produits à recevoir		0,00	0,00	n.d.
	Charges reportées	6	187 997,84	199 037,90	-5,55 %
	Dépôts à terme de trois mois et d'un an	8	14 517 628,30	0,00	n.d.
	Créances diverses	7	75 093,71	41 838,91	79,48 %
	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	10 044 096,12	29 292 986,38	-65,71 %
	<b>TOTAL</b>		<b>29 321 688,96</b>	<b>33 630 100,07</b>	<b>-12,81 %</b>

	PASSIF	Note	31.12.2019	31.12.2018	Variation en %
<b>A.</b>	<b>PASSIF EXIGIBLE</b>		2 820 982,20	4 047 717,07	-30,31 %
	COMPTES À PAYER		2 820 982,20	4 047 717,07	-30,31 %
	Charges à payer	9	1 998 990,51	2 371 227,22	-15,70 %
	Fournisseurs	10	446 005,39	123 568,42	260,94 %
	Préfinancement reçu	11	347 179,20	1 548 227,21	-77,58 %
	Autres dettes	12	28 807,10	4 694,22	513,67 %
<b>B.</b>	<b>ACTIF/PASSIF NET</b>		26 500 706,76	29 582 383,00	-10,42 %
	Réserves	13	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00 %
	Résultats reportés des exercices antérieurs		13 052 916,67	15 956 057,95	-18,19 %
	Résultat économique de l'exercice		-3 081 676,24	-2 903 141,28	6,15 %
	<b>TOTAL</b>		<b>29 321 688,96</b>	<b>33 630 100,07</b>	<b>-12,81 %</b>

## A.2 État de la performance financière

en EUR

	Note	2019	2018	Variation en %
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>39 258 436,74</b>	<b>43 124 568,23</b>	<b>-8,97 %</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>38 443 418,83</b>	<b>41 989 987,61</b>	<b>-8,45 %</b>
Traductions	14	36 560 347,19	40 539 061,68	-9,81 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	15	733 668,64	734 002,93	-0,05 %
Terminologie	16	867 825,00	401 400,00	116,20 %
Listes de termes	17	151 172,00	185 066,00	-18,31 %
Sous-titrage	18	130 406,00	128 207,00	1,72 %
Autres produits de l'activité	19	0,00	2 250,00	n.d.
<b>AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>815 017,91</b>	<b>1 134 580,62</b>	<b>-28,17 %</b>
Vente d'immobilisations		0,00	0,00	n.d.
Subvention de loyer du Gouvernement luxembourgeois*	20	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Recettes diverses	21	405 767,91	420 330,62	-3,46 %
Variation des travaux en cours	3	166 000,00	471 000,00	-64,76 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>42 350 180,28</b>	<b>46 034 498,42</b>	<b>-8,00 %</b>
Dépenses de personnel	22	23 400 356,08	23 601 144,08	-0,85 %
Dépenses administratives	23	8 298 785,68	9 010 036,80	-7,89 %
Dépenses opérationnelles	24	10 651 038,52	13 423 317,54	-20,65 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>-3 091 743,54</b>	<b>-2 909 930,19</b>	<b>6,25 %</b>
<b>PRODUIT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>11 436,23</b>	<b>7 899,42</b>	<b>44,77 %</b>
Intérêts bancaires		11 298,55	7 795,67	44,93 %
Bénéfices de change		137,68	103,75	32,70 %
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>1 368,93</b>	<b>1 110,51</b>	<b>23,27 %</b>
Frais bancaires		1 034,49	995,91	3,87 %
Perte de change		334,44	114,6	191,83 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES</b>		<b>10 067,30</b>	<b>6 788,91</b>	<b>48,29 %</b>
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>-3 081 676,24</b>	<b>-2 903 141,28</b>	<b>6,15 %</b>
<b>EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>n.d.</b>
<b>RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>		<b>-3 081 676,24</b>	<b>-2 903 141,28</b>	<b>6,15 %</b>

\* Opération sans contrepartie directe.

### A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Note	Réserves*		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
		Capital	Réserves			
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>		0,00	16 529 466,33	20 112 553,32	- 4 156 495,37	32 485 524,28
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2017		0,00	0,00	-4 156 495,37	4 156 495,37	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-2 903 141,28	-2 903 141,28
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>		0,00	16 529 466,33	15 956 057,95	- 2 903 141,28	29 582 383,00
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2018		0,00	0,00	-2 903 141,28	2 903 141,28	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-3 081 676,24	-3 081 676,24
<b>Situation au 31 décembre 2019</b>		0,00	16 529 466,33	13 052 916,67	- 3 081 676,24	26 500 706,76

\* L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre, jusqu'à ce que les sommes facturées aient été reçues de la part des clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 *Résultat budgétaire*, qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

## A.4 État des flux de trésorerie

en EUR

	2019	2018
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		
Résultat d'activités ordinaires	-3 081 676,24	-2 903 141,28
+ Amortissements	430 046,90	888 723,23
+/- Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	-166 000,00	-471 000,00
+/- Variation des créances d'exploitation	-631 667,85	365 164,80
+/- Variation des dettes d'exploitation	-1 226 734,87	-1 617 024,50
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Perte sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE DÉCOULANT DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>-4 676 032,06</b>	<b>-3 737 277,75</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX PRÊTS ET EMPRUNTS</b>		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
- Acquisitions d'immobilisations	-60 699,98	-79 199,23
- Dépôts à terme	-14 517 628,30	0,00
+ Cession d'immobilisations	5 470,08	0,00
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-14 572 858,20</b>	<b>-79 199,23</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>-19 248 890,26</b>	<b>-3 816 476,98</b>
Trésorerie à l'ouverture	29 292 986,38	33 109 463,36
Trésorerie à la clôture	10 044 096,12	29 292 986,38

## A.5 Notes relatives aux états financiers

### 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter une assistance, lors des pics de travail, aux institutions et organes de l'Union qui possèdent leurs propres services de traduction. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

### 2. FORME JURIDIQUE

Le Centre a été créé formellement en 1994 par le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, tel que modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre de traduction est un organisme de droit public européen doté de la personnalité juridique. Il dispose de ressources financières propres provenant des versements des agences, organes, offices et institutions en contrepartie des prestations fournies.

### 3. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice débute le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se termine le 31 décembre 2019.

Les comptes sont tenus en EUR.

### 4. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans le règlement financier du Centre (article 95), à savoir:

- (a) présentation fidèle et sincère;
- (b) principe de la comptabilité d'exercice;
- (c) continuité des activités;
- (d) permanence de la présentation;
- (e) agrégation;
- (f) compensation;
- (g) comparabilité des informations.

### 5. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### 5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

## 5.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver que l'actif dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'actif incorporel afin qu'il puisse être utilisé ou vendu;
- intention du Centre de finaliser l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre;
- modalités selon lesquelles l'actif incorporel dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'actif incorporel.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'un actif.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

## 5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, conformément au taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne.



## Tableau des taux d'amortissement

Type de bien	Taux linéaire d'amortissement
<b>Matériel informatique</b>	25,00 %
<b>Cuisines – Cafétérias – Crèches</b>	
Petit électro-ménager	25,00 %
Caisses enregistreuses	25,00 %
Grands appareils de cuisine	12,50 %
Mobilier spécifique de cuisines et cafétérias	12,50 %
Mobilier spécifique de crèches	25,00 %
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES</b>	
<b>Matériel de télécommunication et audiovisuel</b>	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25,00 %
Caméras	25,00 %
Magnétoscopes	25,00 %
Magnétophones et appareils à dicter	25,00 %
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25,00 %
Matériel de photographie	25,00 %
Écrans de projection	25,00 %
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25,00 %
<b>Matériel et équipement technique</b>	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50 %
Appareils de mesures ou de laboratoire	25,00 %
<b>Autres installations, machines et outillages</b>	12,50 %
<b>Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage</b>	25,00 %
<b>Parc automobile</b>	25,00 %
<b>Mobilier</b>	10,00 %
<b>Biens immeubles</b>	4,00 %
<b>Terrains</b>	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

### 5.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

### 5.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les unités pour les services de traduction (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, listes de termes, terminologie) qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés au plus faible du prix de vente ou du coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des services de traduction aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2018 et 2019 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans l'état de la performance financière, à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

### 5.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les créances douteuses et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer toutes les sommes dues aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont considérées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes de l'état de la performance financière. Pour plus de détails, voir la note 5 du chapitre A.5.6. *Informations complémentaires*.

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont considérés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

### **5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BGL BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les relevés bancaires.

### **5.8 Comptes à payer**

Les comptes à payer sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

### **5.9 Provisions pour risques et charges**

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette. La conversion en recettes n'est comptabilisée que si elle a lieu au cours d'une période de déclaration autre que celle durant laquelle la provision a été reconnue. Si tel est le cas, la création initiale de la provision est convertie.

Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. La provision existante est alors utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

### **5.10 Réserves – Fonds permanent de préfinancement**

L'article 67 *bis* du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire à son bon fonctionnement jusqu'à ce que les sommes facturées aient été reçues de la part des clients. Conformément à l'article 57 *bis* du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

### **5.11 Recettes**

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont comptabilisés sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. La subvention de loyer octroyée au Centre par le gouvernement luxembourgeois, telle que décrite à la note 20 du chapitre A.5.6, est un exemple d'opération sans contrepartie directe. *Informations complémentaires.*

### **5.12 Dépenses**

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

### **5.13 Transactions et soldes libellés en devises étrangères**

Les transactions libellées en devises étrangères dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel, publié par la Commission européenne, en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes de change réalisés au moment du règlement de la transaction sont comptabilisés en tant que charges ou produits financiers dans l'état de la performance financière de l'exercice correspondant.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les gains ou pertes de change qui en découlent sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

### **5.14 Résultat ordinaire**

Les recettes et dépenses ordinaires proviennent de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

### **5.15 Résultat extraordinaire**

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

### **5.16 Résultat économique de l'exercice**

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur l'état de la performance financière au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice est égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

### **5.17 Utilisation d'estimations**

La présentation d'états financiers impose à la direction du Centre d'établir des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des produits et charges rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

### **5.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables**

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'ont pas été reformulés pour refléter un quelconque changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables.

### **5.19 État des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides exigibles facilement convertibles en liquidités en une somme convenue à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

### **5.20 Compte rendu sectoriel**

Le compte rendu sectoriel concerne des entités qui disposent d'une activité ou d'un groupe d'activités distinct pour laquelle/lequel il convient de rendre compte séparément des informations financières aux fins de l'évaluation de la performance passée de l'entité dans la réalisation de ses objectifs et la prise de décisions relatives à la future allocation des ressources. Dans le cadre du Centre de traduction, toutes les activités sont considérées comme appartenant à une seule activité, et par conséquent, les états financiers sont présentés dans un document unique.

## 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Note 1: Immobilisations incorporelles

	en EUR		
	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>			
Au terme de l'exercice précédent	5 708 546,23	0,00	5 708 546,23
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	32 009,92	0,00	32 009,92
Correction du solde en début d'exercice	-5 470,08	0,00	-5 470,08
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 735 086,07	0,00	5 735 086,07
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>			
Au terme de l'exercice précédent	5 525 583,23	0,00	5 525 583,23
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	168 662,92	0,00	168 662,92
Correction du solde en début d'exercice	-5 470,08		-5 470,08
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 688 776,07	0,00	5 688 776,07
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	<b>46 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 310,00</b>

La majeure partie de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles est constituée de l'actif développé en interne appelé eCdT, qui est le programme du Centre pour la gestion du flux de traduction. Les charges immobilisées comprennent à la fois les coûts de développement internes et externes. La première version d'eCdT a été déployée en mai 2015, ce qui constitue également la date de capitalisation des actifs. Les coûts globaux de développement du projet capitalisés au cours des années 2013, 2014 et 2015 ont atteint 1 725 737 EUR, dont 611 210 EUR étaient des coûts de développement en interne et 1 114 527 EUR des coûts de développement en externe. La totalité des coûts de développement ultérieurs encourus pour le programme en 2019 a été comptabilisée en charges.

À l'exception du programme eCdT, il n'existe pas de coûts de développement pour d'autres projets satisfaisant les critères de capitalisation en immobilisations. Par conséquent, les coûts de développement internes sont enregistrés dans les frais de personnel et les coûts de développement externes sont enregistrés dans les dépenses administratives.

### Immobilisations incorporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées et totalement amorties au 31 décembre 2019 s'élevait à 5 650 125 EUR (3 806 807 EUR en 2018).

## Note 2: Immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Installations, machines et équipements	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>					
Au terme de l'exercice précédent	3 233 392,54	305 944,55	2 156,00	497 718,31	4 039 211,40
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	0,00	954,96	14 900,00	7 365,02	23 219,98
Cessions et désaffectations	-134 094,99	0,00	0,00	-1 329,47	-135 424,46
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 099 297,55	306 899,51	17 056,00	503 753,86	3 927 006,92
<b>B. Amortissements et corrections de valeur</b>					
Au terme de l'exercice précédent	2 965 017,54	273 657,55	1 987,00	237 030,31	3 477 692,40
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissements de l'exercice	191 457,00	6 137,96	2 342,00	61 447,02	261 383,98
Cessions et désaffectations	-134 094,99	0,00	0,00	-1 329,47	-135 424,46
Amortissement de la valeur résiduelle					0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 022 379,55	279 795,51	4 329,00	297 147,86	3 603 651,92
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	76 918,00	27 104,00	12 727,00	206 606,00	323 355,00

### Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées et totalement amorties au 31 décembre 2019 s'élevait à 2 950 298 EUR (2 445 559 EUR en 2018).

### Immobilisations corporelles de faible valeur

Le Centre a acquis des actifs corporels imputés directement sur les charges pour des montants de 8 153 EUR et 14 447 EUR au titre des exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018 respectivement. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût unitaire d'acquisition est inférieur à 420,00 EUR. Les actifs corporels de faible valeur ne sont pas imputés sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

### Note 3: Travaux en cours

Travaux en cours	2019	2018	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	1 093 000,00	927 000,00	17,91 %
Documents en cours (en pages)	54 662,12	50 403,14	8,45 %
Travaux terminologiques en cours (en jours-hommes)	1 253,75	0,00	n.d.

L'augmentation de la valorisation financière des travaux en cours constatée en 2019 s'explique par un volume de travaux terminologiques (1 253,75 jours-hommes) qui n'existait pas en 2018. L'augmentation des travaux en cours, d'un montant de 116 000 EUR, a été imputée sur l'État de la performance financière à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

#### Note 4: TVA récupérable et autres créances à recevoir des États membres

En tant qu'organe de l'Union européenne, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit demander à récupérer la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes de récupération introduites auprès de l'administration fiscale portugaise au cours du dernier trimestre 2019. Aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

en EUR

TVA à recevoir des États membres	2019	2018	Variation en %
Valeur nominale des demandes de récupération de la TVA	10 336,50	24 365,15	-57,58 %
Provision pour demandes de récupération introduites hors délai	0,00	0,00	n.d.
<b>Valeur nette de la TVA à recevoir</b>	<b>10 336,50</b>	<b>24 365,15</b>	<b>-57,58 %</b>

Les créances à recevoir des États membres sont considérées comme des créances sur des opérations sans contrepartie directe.

#### Information relative au risque de crédit

La notation de crédit à long terme attribuée au Portugal par l'agence Fitch est de BBB.

## Note 5: Créances et produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE

en EUR

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,00	1 058,00	1 058,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	1 472,00	1 472,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	33 868,00	0,00	33 868,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	166 931,40	166 931,40
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	95 656,50	95 656,50
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	438 159,04	438 159,04
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,00	694,00	694,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,00	58 512,00	58 512,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	13 461,50	1 610,00	15 071,50
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	19 998,50	19 998,50
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	64 353,10	64 353,10
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	0,00	2 451,00	2 451,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	0,00	2 208,00	2 208,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	0,00	19 370,00	19 370,00
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	0,00	21 528,00	21 528,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	19 344,00	0,00	19 344,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	0,00	10 638,00	10 638,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	12 282,00	12 282,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	0,00	50 980,60	50 980,60
Agence européenne de défense (AED)*	1 575,00	0,00	1 575,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	355 211,00	51 878,00	407 089,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	0,00	59 248,00	59 248,00
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	0,00	3 780,00	3 780,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	0,00	2 143,00	2 143,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	0,00	1 058,00	1 058,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	0,00	2 175,00	2 175,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	39 632,00	39 632,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,00	42 621,00	42 621,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,00	945,00	945,00
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	0,00	190,50	190,50
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	0,00	322 451,95	322 451,95
Conseil de résolution unique (CRU)	0,00	50 351,00	50 351,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,00	920 965,60	920 965,60
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	0,00	735,00	735,00
Cour des comptes européenne	0,00	2 310,80	2 310,80
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	2 291,00	561,00	2 852,00
Comité économique et social européen (CESE)	19 788,00	3 996,00	23 784,00
Banque centrale européenne (BCE)*	0,00	4 255,00	4 255,00
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	8 602,00	8 602,00
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	0,00	92 532,00	92 532,00
<b>TOTAL</b>	<b>445 538,50</b>	<b>2 578 332,99</b>	<b>3 023 871,49</b>

\*Entité non consolidée



Les produits à recevoir représentent les recettes des factures établies en janvier 2020 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2019. Les informations relatives à la date moyenne de paiement sont incluses dans la rubrique sur l'exécution budgétaire au chapitre B.7. *Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2019.*

#### Information relative au risque de crédit

Le risque de crédit des créances est faible, puisque les clients du Centre sont des agences, organes et institutions européennes. Les créances relèvent toutes de la catégorie *Créances non échues et non douteuses*.

#### Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, toutes les créances étant libellées en euros.

### Note 6: Charges reportées

Les charges reportées sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, se rapportant à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel, qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi les périodes comptables futures. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges reportées dans le bilan.

### Note 7: Créances diverses

Le solde des «créances diverses» ne contient que des créances à court terme relatives au personnel.

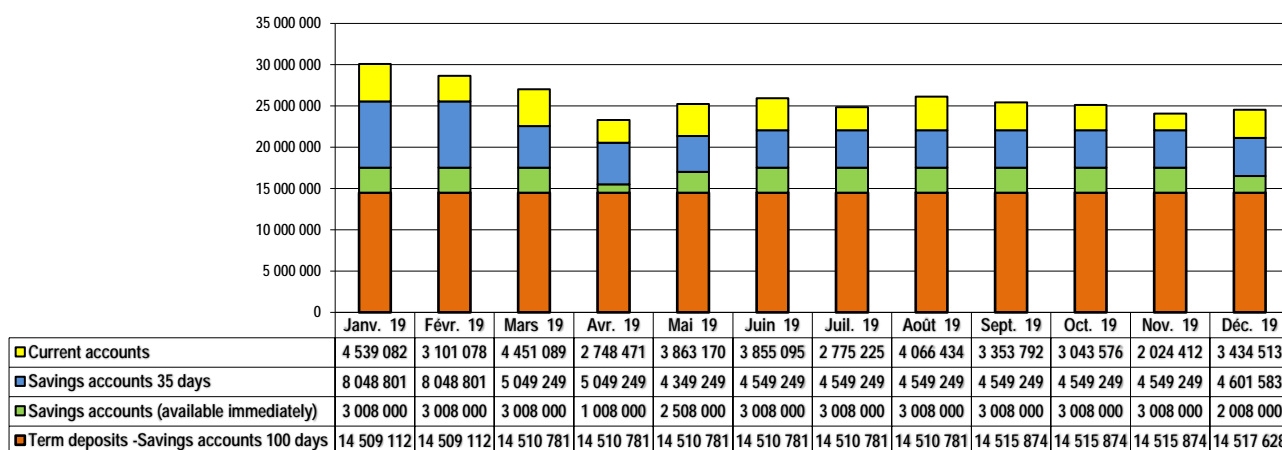
### Note 8: Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, d'une évaluation des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Compte tenu d'un taux d'intérêt positif (+0,7 %) sur le marché financier interbancaire, le Centre a ouvert un compte de dépôt à terme en janvier 2019 (comptes d'épargne 100 jours). Toutefois, le taux est passé à 0 % à la fin 2019 et, pour cette raison, les fonds seront transférés sur le compte d'épargne (disponibilité immédiate) au début 2020.

### Mouvements de trésorerie en 2019

in EUR



## Détail du solde de trésorerie

en EUR

Année	2019	2018	Variation en %
Liquidités en banque – compte courant	3 434 513,47	4 227 073,98	-18,75 %
Liquidités en banque – compte d'épargne	2 008 000,06	2 508 000,06	-19,94 %
Liquidités en banque – compte d'épargne 35 jours	4 601 582,59	22 557 912,34	-79,60 %
Liquidités en caisse	0,00	0,00	n.d.
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>10 044 096,12</b>	<b>29 292 986,38</b>	<b>-65,71 %</b>
Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an	14 517 628,30	0,00	n.d.
<b>Total de la trésorerie, y compris les dépôts à terme</b>	<b>24 561 724,42</b>	<b>29 292 986,38</b>	<b>-16,15 %</b>

### Information relative au risque de crédit:

en EUR

Banque	Notation de crédit à long terme (Moody's)	Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Aa2	10 030 648,95
BNP Paribas	A2	14 531 075,47
<b>TOTAL</b>		<b>24 561 724,42</b>

### Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, tous les soldes de trésorerie étant libellés en euros.

## Note 9: Charges à payer

en EUR

Charges à payer	2019	2018	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	1 691 990,51	2 070 227,22	-18,27 %
Congés non pris par le personnel	307 000,00	294 000,00	4,42 %
<b>Total</b>	<b>1 998 990,51</b>	<b>2 371 227,22</b>	<b>-15,70 %</b>

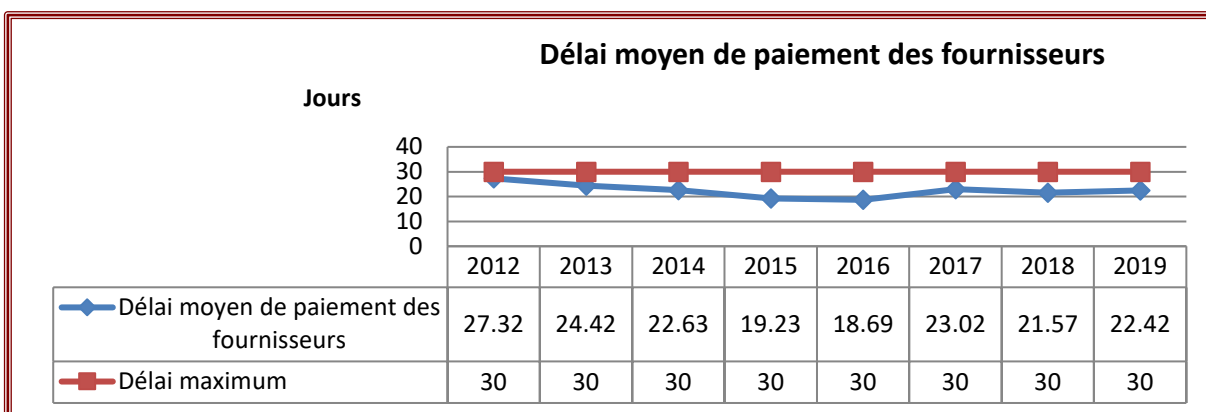
### Congés non pris par le personnel

Congés non pris par le personnel	2019	2018	Variation en %
Nombre de jours non pris	1 091,09	1 144,26	-4,65 %
Valorisation financière des congés non pris	307 000,00	294 000,00	4,42 %

Les charges à payer pour les congés non pris sont calculées sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel. Par rapport à 2018, le nombre de jours de congé non pris a diminué de 4,65 %, tandis que la valorisation financière a augmenté de 4,42 %. Cela s'explique en partie par l'augmentation des salaires et par le nombre de jours de congé non pris par le personnel de rang supérieur.

## Note 10: Fournisseurs

Les taux d'intérêt étant extrêmement bas, voire négatifs, sur les marchés financiers, le Centre a abandonné en 2015 l'application d'un délai de paiement ciblé de 30 jours aux fournisseurs. Depuis 2015, le paiement est exécuté dès que possible après l'achèvement du processus de paiement dans la comptabilité budgétaire. Le délai moyen de paiement des fournisseurs a augmenté, passant de 21,57 jours en 2018 à 22,42 jours en 2019, ce qui reste en dessous du délai légal de 30 jours.



#### Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

#### **Note 11: Préfinancement reçu**

en EUR

Clients	2019	2018
Commission européenne – DG GROW	235 548,00	0,00
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,00	154 325,56
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	105 259,45
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	29 203,20	0,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	18 824,00	492 421,52
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,00	776 599,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	18 040,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	63 604,00	1 581,68
<b>TOTAL</b>	<b>347 179,20</b>	<b>1 548 227,21</b>

Le mécanisme de paiement anticipé permet au Centre de solliciter un préfinancement de la part de ses clients avant que le service de traduction ne soit terminé. Le préfinancement s'élève à 80 % du coût des demandes de traduction envoyées au Centre en cours au 30 novembre.

En fin d'exercice, 11 clients avaient signé un avenant à leur contrat autorisant l'encaissement de paiements anticipés et quatre clients avaient versé des avances au Centre pour une valeur totale de 347 179,20 EUR. Les avances seront déduites des services de traduction facturés en 2020.

#### **Note 12: Autres dettes**

Les autres dettes sont des dettes à court terme relatives au personnel.

#### **Note 13: Réserves – Fonds permanent de préfinancement**

L'article 67 *bis* du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire à son bon fonctionnement jusqu'à ce que les sommes facturées aient été reçues de la part des clients. Conformément à l'article 57 *bis* du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice, à l'exclusion des «Réserves» inscrites au titre 10.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 *Résultat budgétaire*, qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

Le budget de l'exercice 2019 n'atteignant pas la valeur couverte par le fonds en 2010, le solde du fonds permanent de préfinancement demeure inchangé depuis 2010.

en EUR

<b>Fonds permanent de préfinancement</b>	<b>Montant</b>
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2005	0,00
Dotation 2006	0,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
Dotation 2013	0,00
Dotation 2014	0,00
Dotation 2015	0,00
Dotation 2016	0,00
Dotation 2017	0,00
Dotation 2018	0,00
Dotation 2019	0,00
<b>Total</b>	<b>16 529 466,33</b>

**Note 14: Traductions (y compris modification, contrôle rédactionnel et révision)**

en EUR

Clients	2019	2018
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	251 496,60	229 530,25
Fondation européenne pour la formation (ETF)	90 440,40	131 500,40
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	346 917,02	304 604,75
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 566 381,50	2 910 682,20
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	573 079,80	798 068,50
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	16 404 197,90	20 408 088,95
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	26 075,30	23 455,50
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	52 050,70	9 027,75
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	417 850,60	280 569,50
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	85 686,10	78 819,60
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	986 692,35	892 949,80
Banque européenne d'investissement (BEI)*	0,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	269 965,05	159 551,90
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	2 451,00	10 877,75
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	98 249,20	76 041,50
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	35 151,00	20 759,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	986 443,26	1 210 677,22
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	27 133,50	21 412,60
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	307 171,00	149 882,50
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	1 004 871,18	486 810,50
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	637 693,30	694 644,60
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	1 922,80	4 013,00
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	22 496,80	20 010,80
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	379 166,10	736 136,15
Agence du GNSS européen (GSA)	4 002,00	35 971,35
Agence européenne de défense (AED)*	6 643,50	16 528,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 564 363,75	1 272 718,55
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	244 490,50	215 130,05
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	8 840,00	20 296,35
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	16 262,50	23 527,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	14 796,55	47 679,60
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	29 473,50	31 571,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	5 448,10	11 592,35
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	7 411,00	0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	363 833,70	88 494,30
Entreprise commune SESAR	2 116,00	14 288,50
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	314,50	1 623,60
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	0,00	943,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 883 121,97	4 107 674,85
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	155 808,85	65 046,05
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	277 428,80	573 950,87
Autorité bancaire européenne (ABE)	693 095,51	920 930,33
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	91 247,80	86 604,41
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	21 592,50	15 396,35
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	902 280,25	620 152,30
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	0,00	2 829,00
Conseil de résolution unique (CRU)	944 690,05	621 124,20
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	4 120,00	16 359,00
Entreprise commune Bio-industries (EC Bio-industries)	1 012,00	2 829,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	3 036,00	2 829,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) + DG Justice et consommateurs (DG JUST) + DG GROW	1 100 639,10	1 057 134,65
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	155 259,50	136 242,00
Cour des comptes européenne (CCE)	6 492,80	11 316,70
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	17 202,00	46 081,50
Comité économique et social européen (CESE)	64 530,50	17 385,25
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	19 844,90	34 328,25
Banque centrale européenne (BCE)*	24 182,50	54 741,00
Médiateur européen (Ombudsman)	267 020,30	272 348,95
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 086 163,80	435 279,15
<b>TOTAL</b>	<b>36 560 347,19</b>	<b>40 539 061,68</b>

\* Entités non consolidées

Les recettes des services de traduction proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par page convenu et du nombre de pages traduites par le Centre.

#### Note 15: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2019	2018
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 821,19	3 822,93
Commission européenne (CE)	305 695,27	305 834,55
Parlement européen (PE)	152 847,64	152 917,27
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	114 635,73	114 687,96
Cour des comptes européenne (CCE)	19 105,95	19 114,66
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	24 455,62	24 466,76
Comité économique et social européen (CESE)	36 683,43	36 700,15
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	68 781,43	68 812,78
Banque centrale européenne (BCE)*	7 642,38	7 645,87
<b>TOTAL</b>	<b>733 668,64</b>	<b>734 002,93</b>

\* Entités non consolidées

IATE, la base de données de terminologie interactive pour l'Europe, est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure en ligne qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre est responsable de la gestion d'IATE et de son support technique. Les frais de gestion et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

#### Note 16: Terminologie

en EUR

Clients	2019	2018
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	174 600,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	11 700,00	40 500,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	168 300,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	14 625,00	18 000,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	841 500,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>867 825,00</b>	<b>401 400,00</b>

\* Entité non consolidée

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu par jour-homme et du nombre de jours consacrés aux travaux terminologiques par le Centre.

## Note 17: Listes de termes

en EUR

Clients	2019	2018
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 156,00	2 244,00
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	2 172,00	19 200,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	124 120,00	160 726,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	1 564,00	596,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	2 300,00	0,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	528,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	616,00	264,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	184,00	0,00
Entreprise commune SESAR	368,00	0,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	184,00	0,00
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 272,00	0,00
Conseil de résolution unique (CRU)	3 388,00	88,00
Entreprise commune Bio-industries (EC Bio-industries)	368,00	0,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	92,00	0,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	10 824,00	1 948,00
Banque centrale européenne (BCE)*	36,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>151 172,00</b>	<b>185 066,00</b>

\* Entité non consolidée

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par terme convenu et du nombre de termes traduits par le Centre.

## Note 18: Sous-titrage

en EUR

Clients	2019	2018
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	8 610,00	18 327,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	1 476,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	2 952,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	8 109,80	70 725,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	410,00	22 304,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	0,00	1 025,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	31 645,20	0,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	25 461,00	0,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	2 050,00	1 968,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	9 840,00	9 430,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	43 296,00	0,00
Médiateur européen (Ombudsman)	984,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>130 406,00</b>	<b>128 207,00</b>

Les recettes des services de sous-titrage proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par minute convenu de la vidéo source et par langue cible.

## Note 19: Autres produits de l'activité

Aucun autre produit n'est tiré de l'activité.

## Note 20: Contribution financière du gouvernement luxembourgeois – recettes sans contrepartie directe

Depuis octobre 2013, le Centre occupe de nouveaux locaux à Gasperich. Le bâtiment précédent, le Nouvel hémicycle, au Kirchberg, était loué à un prix avantageux par l'État luxembourgeois. Dès lors, pour aider le Centre à se réinstaller dans le bâtiment Drosbach, l'État luxembourgeois s'est engagé à compenser l'augmentation des frais de location des nouveaux locaux par une subvention s'élevant à 243 250 EUR par an.

Cette contribution financière est la seule recette qui remplit le critère de recette sans contrepartie directe. Toutes les autres recettes sont considérées comme étant des recettes en contrepartie de services rendus par le Centre.

## Note 21: Recettes diverses

Cette catégorie de recettes représente principalement les produits tirés de la sous-location des bureaux, des places de stationnement et du centre de données du Centre ainsi que de la récupération de dépenses payées au cours de périodes comptables antérieures.

## Note 22: Dépenses de personnel

en EUR		
Type de dépense	2019	2018
Frais de personnel (à l'exclusion des END et autres experts)	15 581 926,22	15 771 793,11
Pensions et chômage temporaire	3 832 587,93	3 871 698,48
Besoins liés au personnel et activités sociales	8 333,34	13 324,80
Indemnités (à l'exclusion des END et autres experts)	3 977 508,59	3 944 327,69
<b>TOTAL</b>	<b>23 400 356,08</b>	<b>23 601 144,08</b>

La diminution des dépenses de personnel est principalement due à un pourcentage de postes vacants plus élevé. Tel que le montre le chapitre A.6 *Autres informations*, le nombre de membres du personnel défini dans le tableau des effectifs a diminué de 183 à 180 en 2019. Cette diminution compense l'augmentation salariale globale de 2 % prenant effet en juillet 2019 et l'impact des promotions et des avancements d'échelons bisannuels des membres du personnel.

L'évolution des traitements de base a un impact sur les frais globaux de personnel, les pensions, les cotisations à l'assurance-chômage et les indemnités. Celles-ci se composent essentiellement des allocations familiales, des indemnités de dépaysement et d'expatriation, des frais de voyage à l'occasion du congé annuel et des primes versées lors du recrutement ou du départ de membres du personnel.



## Note 23: Dépenses administratives

en EUR

Type de dépense	2019	2018
Location de terrains et d'immeubles	2 359 983,44	2 330 493,63
Frais liés aux contrats de location simple	179 388,15	179 818,21
Entretien et sécurité – immeubles	564 304,56	529 029,62
Assurances liées aux immeubles	8 330,82	8 727,54
Fournitures de bureau et entretien	775 067,28	913 097,52
Communications et publications	149 108,01	109 378,59
Publicité et frais juridiques	3 250,00	20 526,75
Assurances – autres	9 265,33	8 622,26
Frais de transport	3 256,46	3 427,34
Frais de recrutement	27 526,82	23 809,93
Frais de formation	99 762,44	136 282,85
Missions	43 753,74	60 807,54
Experts et frais connexes	8 966,12	19 540,53
Frais opérationnels informatiques externes	2 962 264,14	2 890 979,18
Autres services externes non liés à l'informatique	273 076,38	463 071,57
Dépenses avec d'autres entités consolidées	401 435,09	423 700,51
Amortissements d'immobilisations	430 046,90	888 640,23
Autres	0,00	83,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 298 785,68</b>	<b>9 010 036,80</b>

Sur le compte Fournitures de bureau et entretien, une partie importante des dépenses provient de la ligne budgétaire 2100 Achat, installation, mise en service et entretien du matériel et des logiciels.

La diminution s'explique par le fait que, en 2019, un grand nombre des immobilisations sont totalement amorties (450 000 EUR). L'écart relatif aux autres coûts externes non informatiques est dû principalement aux dépenses engagées pour l'étude sur le Centre en tant que prestataire de services linguistiques commun et l'évaluation du Centre, pour un montant de 124 500 EUR en 2018.

## Note 24: Dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre, à savoir la traduction. Les frais relatifs aux traductions effectuées par des prestataires externes de services linguistiques sont inscrits dans les dépenses opérationnelles. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres en vigueur ou de procédures négociées avec les prestataires externes de services linguistiques. Les prix des traductions, fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres, dépendent de la combinaison linguistique, du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, marque de l'UE, dessin ou modèle communautaire, liste de termes et terminologie).

Les charges d'exploitation ont diminué de 20,7 % en 2019. Cette diminution peut s'expliquer par une plus grande utilisation des ressources internes disponibles pour les traductions. Elle découle également des économies réalisées sur les traductions externes grâce à la mise en œuvre progressive de la nouvelle structure tarifaire dans les nouveaux contrats-cadres. À la fin de l'exercice 2018, 83 % des contrats-cadres étaient conformes à la nouvelle structure tarifaire, et les économies produites par la mise en œuvre de la nouvelle structure tarifaire en 2019 se chiffrent à 870 715 EUR.

## A.6 Autres informations

### Nombre d'agents

Le tableau suivant présente le nombre de membres du personnel du Centre pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

Effectifs		
	2019	2018
Administrateurs	127	129
Assistants	53	54
<i>Total</i>	<b>180</b>	<b>183</b>

Outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie également du personnel contractuel et intérimaire. La ventilation détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2019 est présentée dans le tableau suivant:

Effectifs					
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateurs	41	86	9,4	0	136,4
Assistants	7	46	12,6	6	71,6
<i>Total</i>	<b>48</b>	<b>132</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>211</b>

### Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2019 concernant les principaux membres du personnel d'encadrement du Centre:

Grade	Effectifs
AD 13	1
AD 12	2
AD 11	1
AD 10	1
<i>Total</i>	<b>5</b>

La rémunération des principaux membres du personnel d'encadrement est conforme au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

### Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émoulement pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement, et ce uniquement pour les représentants des États membres.

### Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

#### a) Actifs éventuels

Le Centre n'a reconnu aucun actif éventuel en 2019.

## Garanties de bonne exécution

Le Centre souscrit actuellement trois «garanties de bonne exécution» qui permettent le recouvrement des dommages associés à l'exécution du contrat avec les prestataires de services. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Date de début	Date d'expiration
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 1)	2015/761002665	40 000	20/07/2015	30 jours après expiration du contrat
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 2)	2015/961002579	20 000	-	30 jours après expiration du contrat
ONET	CDT/NET16 (lot 1)	LGSE 2016 14013363	5 800	-	30 jours après expiration du contrat

### b) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL («reste à liquider») budgétaire est une somme qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2019, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 623 399 EUR.

Le RAL comptable fait partie du RAL budgétaire qui n'a pas été encore consommé via les régularisations (de fin d'exercice). Les régularisations de fin d'exercice qui ont été imputées aux dépenses dans l'état de la performance financière 2019 s'élèvent à 2 137 996 EUR. Par conséquent, le RAL comptable s'élève à 1 485 403 EUR.

### c) Contrats de location simple

en EUR

Description	Date de début	Date d'expiration	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
Serveurs Bechtle	02/07/2014	01/07/2019	44 420,60	8 884,08	0,00	0,00
Serveurs Hewlett Packard 1	28/03/2014	27/03/2019	79 584,60	7 958,46	0,00	0,00
Serveurs Hewlett Packard 2	17/09/2014	16/09/2019	171 734,80	34 346,96	0,00	0,00
Stockage des systèmes	01/01/2017	31/12/2021	567 184,42	120 050,16	120 050,16	120 050,16
BMW Gran Tourer 2015	09/12/2015	08/12/2019	26 132,64	6 603,49	0,00	0,00
BMW Gran Tourer 2020	En 2020	2024	19 285,44	0,00	4 821,36	14 464,08
<b>Total</b>			<b>908 342,50</b>	<b>177 843,15</b>	<b>124 871,52</b>	<b>134 514,24</b>

### d) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Le Centre a contracté des engagements juridiques à long terme par rapport à des sommes qui n'étaient pas encore couvertes par des crédits d'engagement dans le budget. Ces sommes correspondent à des sommes engagées pour être payées pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin de l'exercice 2019.

Elles comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 1 654 055 EUR pour la location du bâtiment Drosbach, ainsi que 77 112 EUR pour la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du centre de données et du plan de rétablissement après sinistre.

**e) Autres engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2019, le Centre n'avait pas d'autres engagements hors bilan.

**f) Événements post-bilan**

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

## RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires.....	29
B.2	Type de crédits.....	29
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C1 .....	30
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C8.....	31
B.5	Résultat de l'exécution budgétaire .....	32
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique .....	34
B.7	Recettes budgétaires 2019 .....	35
B.8	Liste des virements 2019 .....	37

## B.1. Principes budgétaires

Dans l'exécution de son budget, le Centre applique les principes budgétaires suivants conformément à son règlement financier:

- (a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- (b) Principe d'annualité
- (c) Principe d'équilibre
- (d) Principe d'unité de compte
- (e) Principe d'universalité
- (f) Principe de spécialité
- (g) Principe de bonne gestion financière.

## B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

### B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	RAL – Crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	25 354 100,00	23 727 525,15	93,58 %	1 626 574,85	23 590 185,89	93,04 %	137 339,26
13	Missions et déplacements	82 000,00	67 050,00	81,77 %	14 950,00	42 951,22	52,38 %	24 098,78
14	Infrastructure à caractère socio-médical	262 200,00	227 919,94	86,93 %	34 280,06	189 513,30	72,28 %	38 406,64
16	Services sociaux	84 900,00	83 400,00	98,23 %	1 500,00	63 749,61	75,09 %	19 650,39
17	Réception et représentation	2 500,00	68,75	2,75 %	2 431,25	68,75	2,75 %	0,00
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>25 785 700,00</b>	<b>24 105 963,84</b>	<b>93,49 %</b>	<b>1 679 736,16</b>	<b>23 886 468,77</b>	<b>92,63 %</b>	<b>219 495,07</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 032 300,00	2 975 543,25	98,13 %	56 756,75	2 769 487,50	91,33 %	206 055,75
21	Traitement de données	3 428 600,00	3 114 440,53	90,84 %	314 159,47	2 533 655,49	73,90 %	580 785,04
22	Biens meubles et frais accessoires	54 300,00	41 884,33	77,14 %	12 415,67	28 197,42	51,93 %	13 686,91
23	Dépenses administratives courantes	245 500,00	216 212,46	88,07 %	29 287,54	171 089,99	69,69 %	45 122,47
24	Affranchissement et télécommunications	153 200,00	130 151,93	84,96 %	23 048,07	88 611,47	57,84 %	41 540,46
25	Frais de réunions	8 000,00	6 257,14	78,21 %	1 742,86	2 579,14	32,24 %	3 678,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	57 500,00	55 215,00	96,03 %	2 285,00	23 182,94	40,32 %	32 032,06
27	Consultations et études	136 500,00	136 425,00	99,95 %	75,00	79 725,00	58,41 %	56 700,00
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 115 900,00</b>	<b>6 676 129,64</b>	<b>93,82 %</b>	<b>439 770,36</b>	<b>5 696 528,95</b>	<b>80,05 %</b>	<b>979 600,69</b>
30	Traduction externe et services connexes	11 110 000,00	10 844 445,87	97,61 %	265 554,13	8 629 793,74	77,68 %	2 214 652,13
31	Coopération interinstitutionnelle	722 800,00	703 187,69	97,29 %	19 612,31	538 520,73	74,50 %	164 666,96
32	Dépenses liées au programme eCdT	370 900,00	233 622,56	62,99 %	137 277,44	188 638,72	50,86 %	44 983,84
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>12 203 700,00</b>	<b>11 781 256,12</b>	<b>96,54 %</b>	<b>422 443,88</b>	<b>9 356 953,19</b>	<b>76,67 %</b>	<b>2 424 302,93</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>RÉSERVES</b>	<b>645 104,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>645 104,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00</b>
	<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>45 750 404,46</b>	<b>42 563 349,60</b>	<b>93,03 %</b>	<b>3 187 054,86</b>	<b>38 939 950,91</b>	<b>85,11 %</b>	<b>3 623 398,69</b>

## B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2019 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payé (3/1)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	80 686,45	80 686,45	100,00 %	33 592,55	41,63 %	47 093,90
13	Missions et déplacements	12 489,21	12 489,21	100,00 %	6 291,73	50,38 %	6 197,48
14	Infrastructure à caractère socio-médical	64 922,01	64 922,01	100,00 %	58 609,26	90,28 %	6 312,75
16	Services sociaux	5 477,36	5 477,36	100,00 %	5 477,36	100,00 %	0,00
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>163 575,03</b>	<b>163 575,03</b>	<b>100,00 %</b>	<b>103 970,90</b>	<b>63,56 %</b>	<b>59 604,13</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	250 381,58	250 381,58	100,00 %	216 050,05	86,29 %	34 331,53
21	Traitement de données	642 580,68	642 580,68	100,00 %	615 251,10	95,75 %	27 329,58
22	Biens meubles et frais accessoires	13 436,65	13 436,65	100,00 %	5 582,30	41,55 %	7 854,35
23	Dépenses administratives courantes	56 602,24	56 602,24	100,00 %	22 856,28	40,38 %	33 745,96
24	Affranchissement et télécommunications	19 842,80	19 842,80	100,00 %	11 859,46	59,77 %	7 983,34
25	Frais de réunions	4 392,50	4 392,50	100,00 %	4 391,79	99,98 %	0,71
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	17 127,21	17 127,21	100,00 %	11 992,40	70,02 %	5 134,81
27	Consultations et études	27 550,00	27 550,00	100,00 %	27 550,00	100,00 %	0,00
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 031 913,66</b>	<b>1 031 913,66</b>	<b>100,00 %</b>	<b>915 533,38</b>	<b>88,72 %</b>	<b>116 380,28</b>
30	Traduction externe et services connexes	1 867 586,28	1 867 586,28	100,00 %	1 828 744,84	97,92 %	38 841,44
31	Coopération interinstitutionnelle	169 277,66	169 277,66	100,00 %	157 484,46	93,03 %	11 793,20
32	Dépenses liées au programme eCdT	69 851,24	69 851,24	100,00 %	69 472,96	99,46 %	378,28
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>2 106 715,18</b>	<b>2 106 715,18</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 055 702,26</b>	<b>97,58 %</b>	<b>51 012,92</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>3 302 203,87</b>	<b>3 302 203,87</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3 075 206,54</b>	<b>93,13 %</b>	<b>226 997,33</b>



## B.5. Résultat budgétaire

en EUR

	2019	2018	Variation en %
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>37 288 115,63</b>	<b>41 195 142,01</b>	<b>-9,48 %</b>
Traduction	35 573 865,42	38 806 742,35	-8,33 %
Terminologie	26 325,00	401 400,00	-93,44 %
Listes de termes	147 080,00	191 270,00	-23,10 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	733 668,64	734 002,93	-0,05 %
Sous-tirage	137 950,00	127 428,00	8,26 %
Autres produits de l'activité	0,00	4 725,00	-100,00 %
<b>Produits de l'activité</b>	<b>36 618 889,06</b>	<b>40 265 568,28</b>	<b>-9,06 %</b>
Produits financiers	11 298,55	7 795,67	44,93 %
Subvention de loyer du gouvernement luxembourgeois	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Divers	414 678,02	678 528,06	-38,89 %
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>42 563 349,60</b>	<b>44 757 716,37</b>	<b>-4,90 %</b>
<i>Titre 1 – Personnel</i>			
Paielements	23 886 468,77	24 204 000,90	-1,31 %
Crédits reportés	219 495,07	163 575,03	34,19 %
<i>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paielements	5 696 528,95	5 277 197,37	7,95 %
Crédits reportés	979 600,69	1 031 913,66	-5,07 %
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paielements	9 356 953,19	11 974 314,23	-21,86 %
Crédits reportés	2 424 302,93	2 106 715,18	15,08 %
<b>Résultat budgétaire de l'exercice</b>	<b>-5 275 233,97</b>	<b>-3 562 574,36</b>	<b>48,07 %</b>
<b>Autres</b>	<b>226 800,57</b>	<b>246 919,43</b>	<b>-8,15 %</b>
Crédits reportés, puis annulés	226 997,33	246 930,28	-8,07 %
Variations de taux de change	-196,76	-10,85	1 713,46 %
<b>Solde du compte de résultat pour l'exercice</b>	<b>-5 048 433,40</b>	<b>-3 315 654,93</b>	<b>52,26 %</b>
Résultat de l'exercice précédent	-645 104,46	2 115 924,47	-130,49 %
<b>Dotation aux réserves (1)</b>	<b>3 612 254,00</b>	<b>554 626,00</b>	<b>551,30 %</b>
Utilisation et annulation de la réserve pour la stabilité des prix	3 241 354,00	254 626,00	1 172,99 %
Utilisation de la réserve pour investissements exceptionnels (eCdT)	370 900,00	300 000,00	23,63 %
<b>Résultat budgétaire à reporter</b>	<b>-2 081 283,86</b>	<b>-645 104,46</b>	<b>222,63 %</b>

- (1) Les mouvements constatés dans les réserves en 2019 s'expliquent notamment par l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour la stabilité des prix (3 241 354 EUR) afin d'équilibrer le budget rectificatif 1/2019 et d'allouer une partie du résultat budgétaire reporté de 2018 (-645 104 EUR) au résultat budgétaire 2019. L'autre mouvement concerne l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels (370 900 EUR) correspondant aux frais engagés pour le programme eCdT en 2019.

Depuis la création du Centre, des sommes ont systématiquement été allouées aux réserves en réduisant le «résultat budgétaire à reporter». Si l'on tenait compte de toutes les sommes allouées aux réserves et au fonds permanent de préfinancement depuis la création du Centre, pour un montant total de 22 968 339 EUR, l'excédent budgétaire ajusté à reporter s'élèverait à 20 887 055 EUR au lieu de -2 081 284 EUR. Pour plus d'informations sur les variations des réserves et sur le fonds permanent de préfinancement, voir le tableau ci-dessous.

Le «résultat budgétaire à reporter» de -2 081 284 EUR sera inclus dans le budget rectificatif 2020 en utilisant la réserve pour la stabilité des prix en plus de la réserve déjà prévue pour 2020.

## RÉSERVES ET FONDS DE PRÉFINANCEMENT CRÉÉS À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2019	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	6 146 637	Réserve initialement créée en 2011 – cette réserve a été créée, premièrement, pour compenser la fluctuation des prévisions des clients, qui empêche le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire, et, deuxièmement, pour maintenir des prix raisonnables et relativement stables pour ses clients.
Réserve pour investissements exceptionnels	292 236	Réserve créée en 2011 pour le développement du nouveau logiciel destiné à l'activité principale du Centre, à savoir eCdT, afin d'en accroître l'efficacité.
Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Réserve pour les frais de déménagement	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
<b>Total des réserves temporaires créées à partir du budget</b>	<b>6 438 873</b>	
Fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire à son bon fonctionnement. L'article 57 bis du règlement établissant les modalités détaillées d'exécution du règlement financier stipule que le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.
<b>Total des réserves dont fonds de préfinancement</b>	<b>22 968 339,00</b>	

en EUR

	Réserve pour la stabilité des prix	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	Réserve pour les frais de déménagement	Fonds permanent de préfinancement	Total des réserves et du fonds permanent de préfinancement
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>4 981 574</b>	<b>4 269 364</b>	<b>0</b>	<b>1 250 000</b>	<b>16 529 466</b>	<b>27 030 404</b>
Dotations aux réserves	3 723 567	0	1 480 500	0	0	5 204 067
Utilisation de la réserve	0	-339 106	0	-1 250 000	0	-1 589 106
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>8 705 141</b>	<b>3 930 258</b>	<b>1 480 500</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>30 645 365</b>
Dotations aux réserves	11 031 061	0	777 000	0	0	11 808 061
Utilisation de la réserve	-4 106 650	-686 002	-2 257 500	0	0	-7 050 152
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>15 629 552</b>	<b>3 244 256</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>35 403 274</b>
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-5 046 468	-961 757	0	0	0	-6 008 225
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>10 583 084</b>	<b>2 282 499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>29 395 049</b>
Dotations aux réserves	2 535 083	0	0	0	0	2 535 083
Utilisation de la réserve	0	-726 363	0	0	0	-726 363
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>13 118 167</b>	<b>1 556 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>31 203 769</b>
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 475 550	-549 758	0	0	0	-4 025 308
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>9 642 617</b>	<b>1 006 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>27 178 461</b>
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-254 626	-300 000	0	0	0	-554 626
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>9 387 991</b>	<b>706 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>26 623 835</b>
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 241 354	-370 900	0	0	0	-3 612 254
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>6 146 637</b>	<b>335 478</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>23 011 581</b>

## B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique

Les états financiers du Centre sont rédigés selon le principe de la comptabilité d'exercice, dans le cadre duquel les transactions sont enregistrées à la période à laquelle elles se rapportent. Sur cette base, le résultat de l'exercice est indiqué dans l'état de performance financière. Toutefois, le Centre utilise un système de comptabilité de caisse modifiée pour rédiger le compte de résultat budgétaire et ses rapports budgétaires. Dans ce système, seuls les paiements effectués et les recettes perçues au cours de la période sont enregistrés, en même temps que les crédits de paiement reportés. La différence entre le résultat budgétaire et le résultat économique est présentée dans le tableau ci-dessous.

en EUR		
	2019	2018
<b>Résultat économique de l'exercice</b>	<b>-3 081 676,24</b>	<b>-2 903 141,28</b>
A. Ajustements relatifs à des postes exclus du résultat budgétaire mais inclus dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 444 995,90	2 494 795,64
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 494 795,64	-2 327 702,75
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	430 046,90	888 723,23
4. Préfinancement accordé au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	0,00	0,00
5. Préfinancement reçu au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	-1 548 227,21	-3 327 214,11
6. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-3 023 871,49	-2 400 389,73
7. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	3 075 206,54	3 568 116,97
8. Variation des travaux en cours	-166 000,00	-471 000,00
9. Intérêts courus	0,00	0,00
10. Produits à recevoir	0,00	0,00
11. Charges payées d'avance	11 040,06	34 257,97
Sous-total	-1 271 604,94	-1 540 412,78
B. Ajustements relatifs à des postes inclus dans le résultat budgétaire mais exclus du résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	-60 699,98	-79 199,23
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	2 392 960,23	2 710 185,16
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-3 623 398,69	-3 302 203,87
4. Crédits reportés, puis annulés	226 997,33	246 930,28
5. Nouveau préfinancement reçu au cours de l'exercice et restant ouvert à la fin de l'exercice	347 179,20	1 548 227,21
6. Autres différences temporaires	21 809,69	3 959,58
Sous-total	-695 152,22	1 127 899,13
<b>Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice</b>	<b>-5 048 433,40</b>	<b>-3 315 654,93</b>

## B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2019

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE – CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTAIRES 2019 (A)	ORDRES DE RECouvreMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2018 (C)	RECouvreM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECouvreM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2019 (E)	RECouvreM ENTS 2019 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECouvreR (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECouvreM ENT* (en jours)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	211 600,00	273 644,60	0,00	0,00	273 644,60	273 644,60	0,00	-20,50
Fondation européenne pour la formation (ETF)	69 900,00	96 945,72	0,00	0,00	96 945,72	96 945,72	0,00	-15,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	373 800,00	329 492,02	0,00	0,00	295 624,02	295 624,02	33 868,00	-39,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 066 000,00	2 599 655,90	0,00	0,00	2 599 655,90	2 599 655,90	0,00	-29,31
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	635 700,00	607 774,30	0,00	0,00	607 774,30	607 774,30	0,00	-29,76
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 296 100,00	3 454 020,35	0,00	0,00	3 454 020,35	3 454 020,35	0,00	-33,60
Marques de l'EUIPO	12 831 700,00	13 272 441,04	0,00	0,00	13 272 441,04	13 272 441,04	0,00	-33,31
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	86 900,00	25 381,30	0,00	0,00	25 381,30	25 381,30	0,00	-3,80
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	48 600,00	52 050,70	0,00	0,00	52 050,70	52 050,70	0,00	+0,20
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	488 000,00	398 042,60	0,00	0,00	398 042,60	398 042,60	0,00	-22,92
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	46 600,00	85 640,10	5 453,00	5 453,00	72 178,60	77 631,60	13 461,50	-12,27
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 187 100,00	976 430,85	0,00	0,00	976 430,85	976 430,85	0,00	-28,65
Banque européenne d'investissement (BEI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	158 000,00	227 329,45	0,00	0,00	227 329,45	227 329,45	0,00	-32,92
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	135 700,00	4 522,75	6 355,00	6 355,00	4 522,75	10 877,75	0,00	+0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	123 600,00	102 898,20	0,00	0,00	102 898,20	102 898,20	0,00	-15,33
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	56 000,00	35 151,00	4 031,00	4 031,00	35 151,00	39 182,00	0,00	+47,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	907 000,00	602 724,64	0,00	0,00	602 724,64	602 724,64	0,00	-27,00
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	54 100,00	5 605,50	1 081,00	1 081,00	5 605,50	6 686,50	0,00	-23,60
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	177 700,00	310 943,00	7 597,50	7 597,50	291 599,00	299 196,50	19 344,00	+6,17
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	827 300,00	1 023 572,68	0,00	0,00	1 023 572,68	1 023 572,68	0,00	-19,17
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	939 900,00	681 976,60	0,00	0,00	681 976,60	681 976,60	0,00	-24,43
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	15 300,00	1 922,80	0,00	0,00	1 922,80	1 922,80	0,00	-5,00
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	53 300,00	26 955,55	0,00	0,00	26 955,55	26 955,55	0,00	-17,83
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	790 200,00	471 594,00	0,00	0,00	471 594,00	471 594,00	0,00	-26,17
Agence du GNSS européen (GSA)	23 800,00	4 002,00	0,00	0,00	4 002,00	4 002,00	0,00	-34,00
Agence européenne de défense (AED)	10 900,00	6 643,50	11 333,00	11 333,00	5 068,50	16 401,50	1 575,00	+33,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 971 200,00	1 554 720,74	0,00	0,00	1 199 509,74	1 199 509,74	355 211,00	-22,57
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	414 200,00	192 950,50	0,00	0,00	192 950,50	192 950,50	0,00	-26,89
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	52 300,00	5 060,00	0,00	0,00	5 060,00	5 060,00	0,00	-9,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	159 100,00	16 723,00	0,00	0,00	16 723,00	16 723,00	0,00	-24,71
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	60 500,00	13 738,55	0,00	0,00	13 738,55	13 738,55	0,00	-20,00

\*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE – CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTAIRES 2019 (A)	ORDRES DE RECOURVEM ENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2018 (C)	RECOURVEM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECOURVEM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2019 (E)	RECOURVEM ENTS 2019 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECOURVER (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECOURVEM ENT* (en jours)
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	58 700,00	31 012,50	0,00	0,00	31 012,50	31 012,50	0,00	-27,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	22 100,00	3 273,10	0,00	0,00	3 273,10	3 273,10	0,00	-36,80
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	0,00	7 411,00	0,00	0,00	7 411,00	7 411,00	0,00	+0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	116 800,00	364 371,90	0,00	0,00	364 371,90	364 371,90	0,00	-16,89
Entreprise commune SESAR	14 300,00	2 484,00	0,00	0,00	2 484,00	2 484,00	0,00	-6,67
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	29 200,00	498,50	0,00	0,00	498,50	498,50	0,00	-24,00
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 400 400,00	2 483 849,97	320 198,00	320 198,00	2 483 849,97	2 804 047,97	0,00	-5,28
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	170 500,00	158 760,85	0,00	0,00	158 760,85	158 760,85	0,00	-24,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	152 700,00	280 010,80	0,00	0,00	280 010,80	280 010,80	0,00	-24,00
Autorité bancaire européenne (ABE)	1 144 300,00	611 464,06	0,00	0,00	611 464,06	611 464,06	0,00	-34,36
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	150 300,00	91 247,80	0,00	0,00	91 247,80	91 247,80	0,00	-33,80
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	99 900,00	23 992,10	0,00	0,00	23 992,10	23 992,10	0,00	-19,56
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 135 300,00	581 100,30	0,00	0,00	581 100,30	581 100,30	0,00	-7,67
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Conseil de résolution unique (CRU)	1 013 700,00	964 400,80	0,00	0,00	964 400,80	964 400,80	0,00	-27,67
Écoles européennes (EURSC)	2 200,00	4 120,00	0,00	0,00	4 120,00	4 120,00	0,00	-16,50
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	0,00	1 380,00	0,00	0,00	1 380,00	1 380,00	0,00	-27,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	0,00	3 128,00	0,00	0,00	3 128,00	3 128,00	0,00	-27,00
Recettes provenant de nouveaux clients	500,00	235 548,00	0,00	0,00	235 548,00	235 548,00	0,00	+0,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	1 437 200,00	1 064 923,50	0,00	0,00	1 064 923,50	1 064 923,50	0,00	-13,72
Parlement européen (PE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	232 000,00	161 589,50	0,00	0,00	161 589,50	161 589,50	0,00	-14,09
Cour des comptes européenne (CCE)	13 800,00	5 020,60	0,00	0,00	5 020,60	5 020,60	0,00	-26,50
Comité des régions de l'Union européenne	5 200,00	18 941,00	690,00	690,00	16 650,00	17 340,00	2 291,00	-23,67
Comité économique et social européen	35 100,00	61 807,50	0,00	0,00	42 019,50	42 019,50	19 788,00	-29,50
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	19 844,90	0,00	0,00	19 844,90	19 844,90	0,00	-15,67
Banque centrale européenne (BCE)	155 600,00	19 963,50	15 630,00	15 630,00	19 963,50	35 593,50	0,00	+3,60
Médiateur européen (Ombudsman)	202 800,00	268 356,70	0,00	0,00	268 356,70	268 356,70	0,00	-26,00
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 885 600,00	1 017 380,00	11 955,60	11 955,60	1 017 380,00	1 029 335,60	0,00	-6,88
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	764 300,00	733 668,64	0,00	0,00	733 668,64	733 668,64	0,00	-15,72
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>41 529 100,00</b>	<b>36 680 103,46</b>	<b>384 324,10</b>	<b>384 324,10</b>	<b>35 500 896,32</b>	<b>36 618 889,06</b>	<b>445 538,50</b>	<b>-12,70</b>

\*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

## B.8. Liste des virements 2019

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Intitulé	Ligne prélevée	Intitulé	Montant
1	06/05/2019	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	2030	Nettoyage et entretien	5 000 ,00 EUR
2	16/10/2019	2040	Aménagement des locaux	2030	Nettoyage et entretien	3 000 ,00 EUR
3	25/11/2019	1100	Salaires de base	2700	Études	36 500,00 EUR
4	17/12/2019	2600	Réunions du conseil d'administration	2650	Interprétation	7 000 ,00 EUR
5	19/12/2019	1100	Salaires de base	3000	Traductions externes	500 000,00 EUR

# RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2019

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2	Réalisation des objectifs de l'année.....	47

## C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

### 1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget initial du Centre pour 2019 (46,7 millions d'EUR) a fait l'objet de deux budgets rectificatifs.

Le premier budget rectificatif a été adopté par le conseil d'administration le 20 mars 2019, afin d'inclure les prévisions actualisées transmises par les clients, de tenir compte des nouveaux prix des produits et d'intégrer le déficit budgétaire reporté de l'exercice précédent (-0,6 million d'EUR). Un deuxième budget rectificatif a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 22 septembre 2019, afin de tenir compte du résultat du réexamen de l'ensemble des postes de dépenses. Enfin, le Centre a modifié l'utilisation de la réserve pour la stabilité des prix afin d'équilibrer le budget.

Le budget initial 2019 a été d'emblée pensé comme un budget déficitaire (4,9 millions d'EUR), de manière à pouvoir consommer une partie de l'excédent budgétaire cumulé les années précédentes. Suite aux deux budgets rectificatifs, le déficit budgétaire a diminué à 3,6 millions d'EUR. Compte tenu de demandes moins importantes que prévu de la part des clients, le résultat budgétaire final de l'exercice présentait un déficit de 5 millions d'EUR.

#### Variations du budget en 2019

en EUR

Titre	Intitulé	Budget définitif 2019	Deuxième budget rectificatif 2019	Premier budget rectificatif 2019	Budget initial 2019
<b>Recettes</b>					
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	40 764 800	-855 400	1 134 800	40 485 400
2	Subvention de la Commission	0	0	0	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle*	764 300	56 900	0	707 400
4	Autres recettes	609 050	0	0	609 050
5	Excédent reporté de l'exercice précédent	3 612 254	-1 153 700	-118 796	4 884 750
6	Remboursements	0	0	0	p.m.
	<b>Total général</b>	<b>45 750 404</b>	<b>-1 952 200</b>	<b>1 016 004</b>	<b>46 686 600</b>
<b>Dépenses</b>					
1	Personnel	25 785 700	-860 500	0	27 182 700
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	7 115 900	152 200	0	6 927 200
3	Dépenses opérationnelles	12 203 700	-1 243 900	370 900	12 576 700
10	Réserves	645 104	0	645 104	0
	<b>Total général</b>	<b>45 750 404</b>	<b>-1 952 200</b>	<b>1 016 004</b>	<b>46 686 600</b>



## 2. Recettes encaissées

### Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2019 et 2018

en EUR

Recettes budgétaires	2019	2018	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	36 618 889	40 265 568	-9,06 %
Produits financiers	11 299	7 796	44,93 %
Contribution financière reçue	243 250	243 250	0,00 %
Divers	414 678	678 528	-38,89 %
<b>Total des recettes budgétaires</b>	<b>37 288 116</b>	<b>41 195 142</b>	<b>-9,48 %</b>

Les recettes budgétaires du Centre se composent principalement des recettes issues de la facturation des services fournis aux clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financiers stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chacun de ses clients pour lui demander ses prévisions quant aux volumes et dépenses de traduction prévus, et surveille étroitement les dépenses et prévisions budgétaires de ses clients.

Les recettes encaissées ont diminué de 9,5 % et sont passées de 40,3 millions d'EUR en 2018 à 36,6 millions d'EUR en 2019. La diminution des recettes découle principalement de la baisse des paiements anticipés reçus de la part des clients en 2019 pour des services de traduction à facturer en 2020. Les paiements anticipés reçus en 2019 ont atteint 0,3 million d'EUR, contre 1,5 million d'EUR en 2018. L'impact net des variations des avances perçues se chiffre à -1,2 million d'EUR. Cette diminution du nombre de pages facturées découle principalement de la diminution du nombre de pages livrées aux clients par rapport à leurs prévisions. Le nombre total de pages facturées aux clients est largement inférieur à celui de l'exercice précédent. En 2019, le nombre total de pages facturées aux clients a diminué de 17,5 %. L'analyse approfondie des principales composantes des recettes révèle que le nombre de pages traduites de documents autres que les marques de l'UE a diminué de 20 % (-61 370 pages), et que la traduction des pages de marques de l'UE a diminué de 15,6 % (-64 557 pages).

Les réductions offertes aux clients en 2019 en vertu de la nouvelle politique tarifaire sont inférieures de 1,2 million à celles offertes en 2018. La réduction totale offerte aux clients en 2019 se chiffre à 3,2 millions d'EUR (-35 492 pages), contre 4,4 millions en 2018. Cela signifie que le prix moyen payé par les clients en 2019 pour le service de traduction standard était de 77,30 EUR par page, tandis que le barème de prix pour le service de traduction standard est de 92 EUR par page.

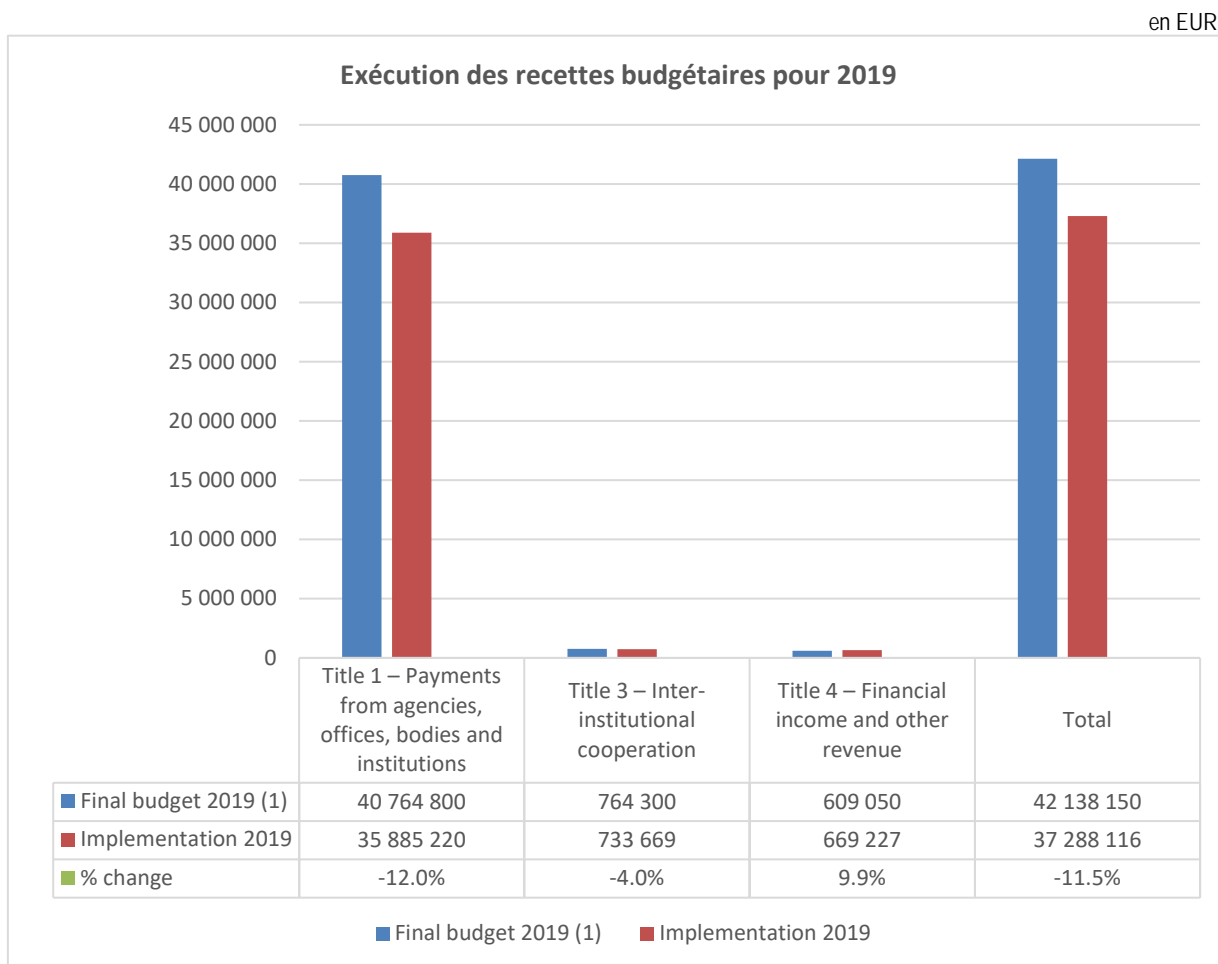
Compte tenu des aspects susmentionnés, les recettes de 2019 sont inférieures à celles de 2018 (-9 %). Cela ressort également des statistiques sur le volume de pages indiqué au chapitre C.2 et du résultat économique de l'exercice indiqué au chapitre A.2.

Les produits financiers ont continué à diminuer en 2019 en raison de gains négatifs enregistrés sur les marchés financiers en 2018. En 2019, l'objectif principal de l'approche du Centre en matière de gestion de la trésorerie a consisté à conserver la valeur nominale des dépôts en espèces et à éviter de payer des intérêts négatifs.

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Drosbach par rapport aux frais de location payés auparavant au gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle.

La diminution des recettes diverses constatée en 2019 découle principalement du fait que, en 2018, le Centre avait perçu des loyers tant pour 2017 que pour 2018 dans le cadre de la location de bureaux pour le compte de la Chafea, qui avaient ensuite été refacturés à la DG OIL. Les autres composantes importantes incluses dans les recettes diverses en 2019 concernent la refacturation de frais liés au centre de données et de places de stationnement.

### 3. Exécution des recettes budgétaires



(1) À l'exclusion de la somme de 3 612 254 EUR indiquée au titre 5 pour le «Résultat de l'exercice précédent»

En 2019, la perception des recettes s'est révélée inférieure de 11,5 % aux prévisions du budget rectificatif 2/2019 (-4,9 millions d'EUR) et le nombre total de pages facturées a diminué de 3,2 %. La diminution des recettes perçues était visible pour tous les documents, y compris les marques de l'UE. Par rapport aux prévisions du budget rectificatif 02/2019, les recettes étaient inférieures de 18,2 % pour les documents autres que les marques de l'UE, et supérieures de 3,4 % pour les marques de l'UE.

La baisse des recettes encaissées sur des documents autres que les marques de l'UE peut entièrement s'expliquer par la diminution du nombre de pages facturées par rapport aux prévisions du budget rectificatif 02/2019 (-39 250 pages).

Le nombre de pages de marques de l'UE livrées et facturées à l'EUIPO (348 276 pages) était supérieur de 6 % aux prévisions (328 717 pages) et de 3,4 % en termes financiers. L'augmentation des recettes provenant des marques de l'UE est moindre que celle du nombre de pages facturées pour les marques de l'UE, parce que la composante du prix fixe ne dépend pas du nombre de pages livrées.

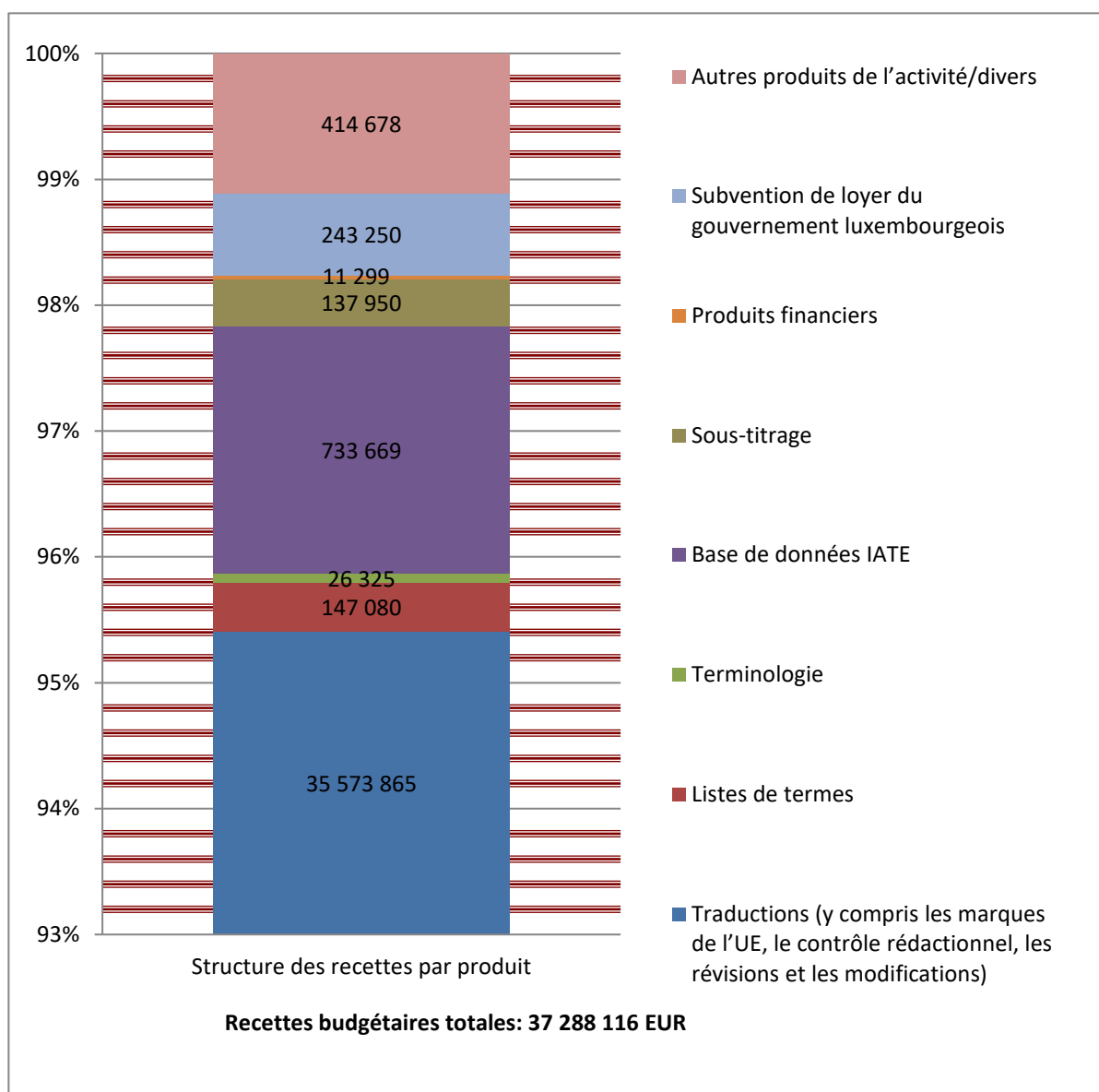
Pour plus de détails sur la progression du nombre de pages traitées par le Centre, voir «Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2019» au chapitre C.2. *Réalisation des objectifs de l'année.*

La surexécution des recettes issues des «Produits financiers» et des «Autres produits de l'activité» est imputable à la perception des recettes reçues en 2019 pour la sous-location de bureaux à l'Agence exécutive Chafea.

#### 4. Recettes ventilées par activité

En 2019, la principale source de revenus du Centre était le travail de traduction (traduction de documents et de marques de l'UE, révision, contrôle rédactionnel et modification), représentant environ 95,4 % des recettes totales. Les 4,6 % restants étaient le fruit de l'activité de coopération interinstitutionnelle, des travaux terminologiques, des listes de termes, des services de sous-titrage, d'une contribution financière du gouvernement luxembourgeois, des intérêts bancaires et des recettes diverses, comme indiqué dans le graphique ci-dessus.

35,6 % des recettes provenant des travaux de traduction ont été générés par la traduction des marques de l'UE pour l'EUIPO (36,3 % en 2018). Les recettes globales du plus gros client du Centre, l'EUIPO, se sont élevées à 16 588 318 EUR en 2019, soit 44,5 % de la somme de 37 288 116 EUR perçue par le Centre en 2019 (49,7 % en 2018).



## 5. Dépenses budgétaires

### A. Exécution des crédits d'engagement

en EUR

Chapitre	Intitulé	Dépenses 2019 (engagements exécutés)	Dépenses 2018 (engagements exécutés)	Variation en EUR	Variation en %
11	Personnel en activité	23 727 525	23 968 737	-241 212	-1,01 %
13	Missions et déplacements	67 050	64 179	2 871	4,47 %
14	Infrastructure à caractère socio-médical	227 920	257 664	-29 744	-11,54 %
16	Services sociaux	83 400	75 900	7 500	9,88 %
17	Réception et représentation	69	1 096	-1 028	-93,73 %
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>24 105 964</b>	<b>24 367 576</b>	<b>-261 612</b>	<b>-1,07 %</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	2 975 543	2 930 857	44 686	1,52 %
21	Traitement de données	3 114 441	2 885 407	229 033	7,94 %
22	Biens meubles et frais accessoires	41 884	48 397	-6 513	-13,46 %
23	Dépenses administratives courantes	216 212	240 115	-23 903	-9,95 %
24	Affranchissement et télécommunications	130 152	105 416	24 736	23,46 %
25	Frais de réunions	6 257	28 160	-21 903	-77,78 %
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	55 215	43 208	12 007	27,79 %
27	Consultations et études	136 425	27 550	108 875	395,19 %
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 676 130</b>	<b>6 309 111</b>	<b>367 019</b>	<b>5,82 %</b>
30	Traduction externe et services connexes	10 844 446	12 990 565	-2 146 119	-16,52 %
31	Coopération interinstitutionnelle	703 188	797 780	-94 592	-11,86 %
32	Dépenses liées au programme eCdT	233 623	292 684	-59 062	-20,18 %
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>11 781 256</b>	<b>14 081 029</b>	<b>-2 299 773</b>	<b>-16,33 %</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>RÉSERVES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n.d.</b>
	<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>42 563 350</b>	<b>44 757 716</b>	<b>-2 194 367</b>	<b>-4,90 %</b>

En raison de l'arrondissement, certains chiffres ne représentent pas exactement les chiffres totaux.

L'exécution des engagements prévus au titre 1 a diminué de 1,1 % en 2019 par rapport à 2018 (-261 612 EUR). Cette diminution des coûts de personnel s'explique par la baisse des taux d'occupation (membres du personnel qui ont quitté le Centre mais n'ont pas encore été remplacés). Les coûts salariaux ont diminué même après application de l'indexation des salaires de 2 % pour le second semestre 2019, des promotions et des avancements d'échelons.

L'exécution budgétaire au titre 2 a augmenté de 5,8 % en 2019 par rapport à 2018 (+367 019 EUR). La majeure partie de l'augmentation au titre 2 peut s'expliquer par une augmentation au chapitre 21 *Informatique*. Cette augmentation est due au report de certains projets informatiques et de contrats de maintenance de 2018 à 2019.

Les engagements au chapitre 27 *Consultations et études* ont augmenté principalement en raison du nouveau projet relatif aux modèles ABC-ABB et ABM (124 500 EUR).

Les dépenses pour le titre 3 ont baissé de 16,3 % en 2019 (soit une diminution de 2 299 773 EUR) en raison de la diminution du nombre de pages facturées par rapport aux prévisions de nos clients.

Cette baisse découle également de l'application progressive de la nouvelle politique tarifaire envers les prestataires de services linguistiques externes. À la suite de l'application des nouveaux contrats-cadres, le volume de pages traduites est adapté aux textes récupérés des mémoires de traduction. En 2019, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 15,4 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 870 715 EUR en termes financiers.

## Variation de l'externalisation de documents

en pages

Description	2019	2018	Variation absolue	Variation en %
Traductions externes (en pages)	451 319	570 144	-118 825	-20,8 %
Traducteurs internes et mémoires de traduction	188 206	211 695	-23 489	-11,1 %
Total de pages	639 525	781 839	-142 314	-18,2 %
<b>% d'externalisation</b>	<b>70,6 %</b>	<b>72,9 %</b>	<b>-2,4 %</b>	<b>-3,2 %</b>

Le niveau d'externalisation a diminué de 3,2 % en 2019 (70,6 % en 2019, contre 72,9 % en 2018). En 2019, le nombre de pages traduites par les traducteurs du Centre en interne a diminué de 23 489 pages par rapport à 2018. Les pages des traducteurs en interne incluent également des pages de marques de l'UE traduites par les mémoires de traduction du Centre sans intervention humaine. L'efficacité des mémoires de traduction pour les marques de l'UE diminue constamment en raison de l'utilisation accrue des mémoires de traduction par l'EUIPO. Par conséquent, sans tenir compte des pages de marques de l'UE, le nombre de pages de traduction effectuée en interne a augmenté par rapport à 2018.

Les chiffres inclus dans le tableau sur l'externalisation incluent le nombre de pages avant récupération des mémoires de traduction. Par conséquent, les chiffres ci-dessus ne reflètent pas l'effort interne de traduction, mais plutôt la part de l'externalisation dans le nombre global de pages livrées aux clients.

La diminution de 20,8 % des pages traduites en externe est plus ou moins en ligne avec la diminution de 16,5 % des coûts relatifs aux services de traduction externe visés au chapitre 30. Ceci peut s'expliquer par l'utilisation des mémoires de traduction et par l'application progressive de la nouvelle politique tarifaire envers les prestataires de services linguistiques externes, ainsi que par l'augmentation du nombre de traductions effectuées par les traducteurs du Centre en interne.

### B. Évolution de l'exécution budgétaire (titres 1-3)

en EUR

Description	2019	Exécution 2019	2018	Exécution 2018
Budget (à l'exclusion du titre 10)	45 105 300	n.d.	47 142 100	n.d.
Engagements contractés	42 563 350	94,4 %	44 757 716	94,9 %
Crédits annulés	2 541 950	5,6 %	2 384 384	5,1 %
Paiements effectués	38 939 951	86,3 %	41 455 513	87,9 %
Crédits reportés	3 623 399	8,0 %	3 302 204	7,0 %

L'exécution des dépenses budgétaires est plus ou moins la même que celle de l'exercice précédent, 94,4 % des crédits budgétaires étant engagés (94,9 % en 2018) et les 5,6 % restants étant annulés. L'exécution des paiements est légèrement inférieure (86,3 % en 2019, contre 87,9 % en 2018) et 8 % des crédits budgétaires ont été reportés à l'exercice suivant, contre 7 % lors de l'exercice précédent.

Un total de 2 541 950 EUR du budget aux titres 1 à 3 (5,6 %) n'a pas été utilisé, chiffre légèrement supérieur à celui de l'exercice antérieur, ce qui démontre que le Centre a planifié le budget de manière plus précise. La sous-consommation des dépenses a contribué à de meilleurs résultats financiers, ce qui devrait être particulièrement apprécié, compte tenu du fait que l'exécution des recettes a été inférieure de 11,5 % aux prévisions budgétaires (-4,9 millions d'EUR). La sous-consommation des dépenses a donc limité l'incidence financière négative de la sous-exécution des recettes. Une forte exécution des engagements peut être observée dans tous les titres budgétaires, atteignant 94,4 % en 2019, comme le montre le tableau ci-dessous:

*C. Exécution budgétaire des titres 1 à 3 (y compris les virements de crédits)*

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Budget (à l'exclusion du titre 10)	25 785 700	n.d.	7 115 900	n.d.	12 203 700	n.d.	45 105 300
Engagements contractés	24 105 964	93,5 %	6 676 130	93,8 %	11 781 256	96,5 %	42 563 350
Crédits annulés	1 679 736	6,5 %	439 770	6,2 %	422 444	3,5 %	2 541 950
Paiements effectués	23 886 469	92,6 %	5 696 529	80,1 %	9 356 953	76,7 %	38 939 951
Crédits reportés	219 495	0,9 %	979 601	13,8 %	2 424 303	19,9 %	3 623 399

**Titre 1 – Personnel**

Le budget initial au titre 1 s'élevait à 27 182 700 EUR. Il a diminué à 26 322 200 EUR dans le deuxième budget rectificatif 02/2019 en raison des taux d'occupation moins élevés que prévu et du départ de certains membres du personnel. Au cours de l'exercice 2019, 93,5 % du budget définitif (94,1 % en 2018) ont été exécutés en termes d'engagements, soit 24 105 964 EUR (24 367 716 EUR en 2018), et 92,6 % du budget (93,4 % en 2018) ont été consommés par des paiements. 1 676 736 EUR n'ont pas été utilisés, soit 6,5 % du budget (1 540 524 EUR et 5,9 % en 2018). Le principal facteur de sous-exécution de l'engagement était le taux de rotation du personnel en 2019 et, par conséquent, une plus faible exécution du tableau des effectifs. En revanche, puisque les engagements concernant les salaires et autres dépenses relatives au personnel ne peuvent pas être reportés, le montant des reports a légèrement augmenté (219 495 EUR contre 163 575 EUR en 2018). Le taux d'exécution budgétaire assez élevé et le faible montant des reports pour le titre 1 sont dus au caractère relativement prévisible des dépenses de personnel et au bon contrôle de l'exécution des paiements au titre 1.

**Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement**

Le budget initial du titre 2 s'élevait à 6 927 200 EUR. Il a augmenté à 7 079 400 EUR dans le budget rectificatif 2/2019. Ce montant était proche de celui du budget 2018, à savoir 6 711 050 EUR. L'exécution des engagements a atteint 93,8 % en 2019, laissant 439 770 EUR inutilisés. Ce taux est égal à celui de l'année dernière, lorsque 94,0 % du titre 2 avaient été engagés. L'exécution des paiements est elle aussi semblable à celle de 2018, avec un taux d'exécution de 80,1 % contre 78,6 % en 2018.

L'exécution au chapitre 20, le chapitre budgétaire le plus important couvrant la location et les frais relatifs aux immeubles, reste relativement élevée depuis de nombreux exercices, s'inscrivant à 98,13 % (97,6 % en 2018), mais l'exécution des dépenses dans le domaine de l'informatique, le deuxième chapitre budgétaire le plus important, a diminué à 90,8 %, en deçà du niveau de 2018 (96,2 %). En moyenne, l'exécution des autres chapitres du titre 2 a été de 87 % environ en raison du caractère provisoire des engagements sur lesquels reposent les dépenses, qui ne peuvent pas toujours être estimés de manière fiable. Au chapitre 27 *Consultations, études et enquêtes*, l'exécution (99,95 %) était principalement due

à l'engagement relatif aux services de conseil ABC et ABM; les produits attendus ont été livrés en 2019 pour un montant de 124 500 EUR.

Les engagements reportés de 2019 à 2020 s'élevaient à 979 601 EUR, ce qui est similaire aux reports de 2018 à 2019 (1 031 914 EUR).

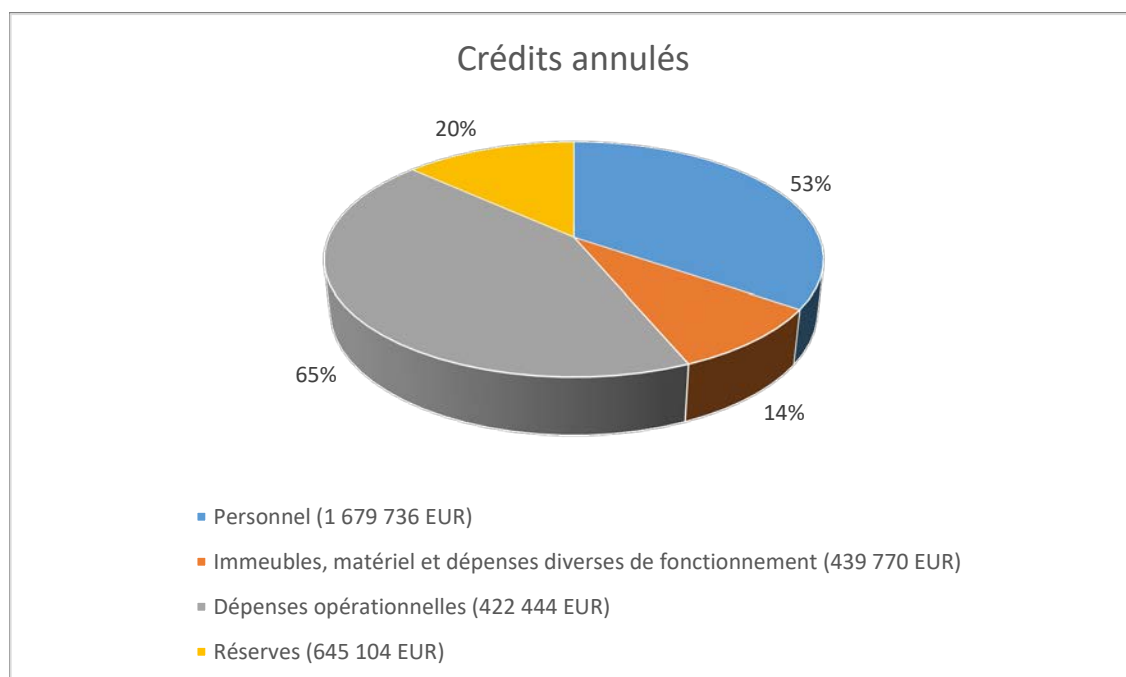
### Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Le budget définitif au titre 3 s'élevait à 11 703 700 EUR, ce qui est inférieur au chiffre indiqué dans le budget initial pour 2019 (12 576 700 EUR). Au titre 3, 96,5 % du budget (11 781 256 EUR) ont été utilisés au cours de 2019, en ligne avec l'utilisation de 2018 qui s'inscrivait à 97 % pour un montant de 14 081 029 EUR. Les crédits budgétaires inutilisés dans ce titre s'élèvent à 442 444 EUR (441 921 EUR en 2018), sachant que 265 554 EUR de ce total correspondent au poste 3000 «Prestations de traduction externe» (417 285 EUR en 2018).

La consommation au titre 3 est proche des crédits budgétaires disponibles dans le budget. Le Centre ne pourra jamais utiliser pleinement le titre 3, car les demandes de traduction reçues des clients sont toujours sujettes à l'imprévisibilité et le Centre doit conserver une certaine marge pour les demandes de traduction imprévues. Le Centre a effectué un suivi approfondi de la consommation du titre 3 et, en conséquence, dans le budget rectificatif, il a réévalué les prévisions des clients et les besoins du budget. Par conséquent, l'exécution du titre 3, ainsi que d'autres titres, est très proche du budget disponible.

L'impact de l'exécution progressive de la nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents pour les prestataires de services linguistiques externes du Centre a été reflété d'emblée dans le budget initial et rectificatif.

#### D. Crédits annulés



## C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Le Centre a clôturé l'exercice avec un volume total de 639 515<sup>1</sup> pages de traduction, ce qui était inférieur de 10,3 % aux 712 807 pages prévues dans le budget initial pour 2019 et supérieur de 4,13 % aux 614 165 pages prévues dans le budget rectificatif 2/2019. Par rapport à 2018 (781 839 pages), le volume total des traductions a diminué de 18,2 %. Ces chiffres comprennent des documents et marques de l'UE de même que les pages traduites pour les besoins propres du Centre. Le nombre de pages traduites facturées après une analyse visant à repérer les textes qui figurent déjà dans les mémoires de traduction du Centre est inférieur, ce qui a permis de réaliser des économies pour les clients et de ramener le nombre de pages facturées à 594 474.

Les documents représentaient un volume de 291 238 pages<sup>2</sup> en 2019. Cela était inférieur de 3,5 % à l'objectif fixé dans le budget initial pour 2019 (301 911 pages) et supérieur de 2,3 % à celui du budget rectificatif 2/2019 (285 448 pages). Ce chiffre comprenait également 9 549 pages traduites pour les besoins internes du Centre, la plupart étant destinées aux réunions du conseil d'administration (5 360 pages). Le nombre de documents traduits a diminué de 21,1 % par rapport à 2018 (369 005 pages).

Sur le total de 639 515 pages traduites en 2019, 348 276 pages (54,5 % du volume traduit total) correspondaient à des marques de l'UE, contre 328 717 pages prévues dans le budget initial et dans le budget rectificatif pour 2018. Par rapport à 2018, le nombre de marques de l'UE traduites a diminué de 15,6 % (-64 558 pages). Les marques de l'UE restent l'élément majoritaire du portefeuille du Centre, représentant 35,6 % de ses recettes totales en 2019 (36,3 % en 2018). En termes de pages facturées, les marques de l'UE représentaient 58,6 % du volume total facturé en 2019. Les variations des prévisions budgétaires par rapport aux volumes réellement facturés sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Outre la traduction (qui comprend la modification, le contrôle rédactionnel et la révision), le Centre a proposé d'autres services linguistiques en 2019. Quelque 1 129 jours-homme ont été consacrés aux travaux terminologiques et 18 clients ont commandé la traduction de 41 002 entrées dans les «listes de termes», y compris 7 946 termes pour les dessins ou modèles communautaires, 16 794 termes Euroclass et 6 290 autres termes pour l'EUIPO. En 2018, le Centre avait traduit 47 861 termes, principalement destinés à l'EUIPO, et consacré 672 jours-homme à des travaux de terminologie.

Environ 2 571 minutes de sous-titrage ont été produites pour le compte de dix clients, dont 1 056 minutes pour le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO). En 2018, le Centre a produit 3 127 minutes de sous-titrage, essentiellement pour l'ECHA.

Sur la base du rapport provenant du groupe de travail, suivi de la décision prise par le conseil d'administration du Centre en octobre 2016, le Centre a introduit une nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents en janvier 2017. Cette nouvelle structure tarifaire octroie une réduction aux clients pour les textes répétitifs traduits à l'aide des mémoires de traduction du Centre. Par conséquent, l'impact de la nouvelle structure tarifaire sur le nombre de pages facturées en 2019 était de -13,1 % (-35 492 pages), soit une réduction totale de 3 229 804 EUR pour les clients du Centre (-12,9 %). L'impact financier de la nouvelle structure tarifaire s'élevait à 4 357 833 EUR (-15,6 %) en 2018, soit une réduction de 53 292 pages (-15,9 %). Le Centre applique à ses fournitures un système tarifaire similaire qui tient compte de l'utilisation de mémoires de traduction. En 2018, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 15,3 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 870 715 EUR de moins en termes financiers.

---

<sup>1</sup> 657 323 pages si l'équivalent de 17 798 pages de documents est inclus (livraison partielle du projet DG EMPL en 2019).

<sup>2</sup> L'impact potentiel de l'utilisation des mémoires de traduction n'avait pas été calculé par le Centre dans le budget initial mais a été inclus dans le budget rectificatif 2/2019.



Dans le cadre de son processus d'assurance-qualité des prestataires de services linguistiques externes, le Centre fait réviser et évaluer par ses traducteurs internes les traductions effectuées par ses fournisseurs externes avant leur livraison aux clients. En 2019, dans 99,03 % des cas, les traductions ont été jugées de qualité acceptable ou excellente.

Bien que le pourcentage de traductions externes de mauvaise qualité ait été faible en 2019, le Centre a pris des mesures strictes à l'encontre de plusieurs prestataires externes dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2019, 229 traductions sous-traitées au total ont été soumises au comité d'évaluation interne du Centre après avoir été jugées comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats se sont avérés concluants, la mauvaise qualité ayant été confirmée pour 203 d'entre elles (88,6 % des cas), et des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des prestataires concernés. Dans certains cas, ces mesures contractuelles ont consisté notamment à résilier le contrat-cadre, par exemple si le prestataire externe avait fourni au Centre une traduction automatique brute ou insuffisamment contrôlée sur le plan rédactionnel.

Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2019 (en pages)

